

# RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le lundi 16 septembre 2019

## **Séance plénière 1<sup>re</sup> séance**

Au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire, « Élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et du président de la Commission plénière ; nomination du Bureau », Son Excellence M<sup>me</sup> Alicia Buenrostro Massieu, ambassadrice et représentante résidente du Mexique auprès de l'AIEA, a été élue par acclamation Présidente de la soixante-troisième session ordinaire de la Conférence générale.

Sur proposition de la Présidente, la Conférence générale a élu les délégués des pays suivants : Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Malaisie, Maroc, Pays-Bas, République islamique d'Iran et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord aux fonctions de vice-présidents. Toujours sur proposition de la Présidente, la Conférence générale a élu Son Excellence M<sup>me</sup> Maria Cleofe Rayos Natividad, ambassadrice et représentante résidente des Philippines auprès de l'AIEA, Présidente de la Commission plénière, et les délégués des États Membres ci-après comme autres membres du Bureau : Angola, Danemark, Émirats arabes unis et Luxembourg.

La Conférence générale a ensuite entamé l'examen du point « Hommage au regretté Yukiya Amano, Directeur général », figurant dans le document GC(63)/1/Add.3. Au titre de ce point, elle a adopté une résolution figurant dans le document GC(63)/21.

Le point 2 de l'ordre du jour provisoire, « Demandes d'admission à l'Agence », n'a pas été examiné car il n'y avait pas de nouvelles demandes.

Au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire, un message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a été transmis à la Conférence générale par M. Yuri Fedotov, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire, modifié par le document GC(63)/1/Mod.1, le Directeur général par intérim de l'AIEA, M. Cornel Feruță, a prononcé une déclaration.

Au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire, « Contributions au Fonds de coopération technique pour 2020 », la Présidente a fait une déclaration sur les promesses et le paiement rapides des contributions au Fonds de coopération technique pour 2020, qui aident considérablement le Secrétariat à planifier le programme de coopération technique de l'Agence.

La Conférence générale a entamé l'examen du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2018 », et des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : République islamique d'Iran, Niger, États-Unis d'Amérique,

Fédération de Russie, Finlande (au nom de l'Union européenne), Arabie saoudite, Égypte, Indonésie, Roumanie, Chine, Argentine, Japon et Brésil.

**Séance plénière  
2<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2018 ». Des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : Ouzbékistan, Ghana, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Slovaquie, Saint-Siège, Hongrie, Jordanie, Arménie, Pérou, Bangladesh, Congo, Kazakhstan, Angola, Honduras, Cameroun, Pologne, Chypre, République de Corée, Nigeria et Bélarus. Les États Membres suivants ont exercé leur droit de réponse : République islamique d'Iran, Japon et République de Corée.

**Commission plénière  
1<sup>re</sup> séance**

La Commission a élu S. E. M. Ghislain D'Hoop, ambassadeur et représentant résident de la Belgique auprès de l'AIEA, aux fonctions de vice-président.

La Commission a décidé, dans la mesure du possible, d'examiner les points qui lui sont soumis dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les documents GC(63)/1, Add.1, Add.2, Add.3, Add.4 et Mod.1.

La Commission a en outre décidé de poursuivre la pratique, utilisée avec succès ces dernières années, consistant à regrouper, dans la mesure du possible, les projets de résolutions qu'elle renvoie en plénière.

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

- au titre du point 9 de l'ordre du jour, « États financiers de l'Agence pour 2018 », le projet de résolution figurant à la page i du document GC(63)/6 ;
- au titre du point 10 de l'ordre du jour, « Programme et budget de l'Agence 2020-2021 », un projet de résolution intitulé « A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2020 », un projet de résolution intitulé « B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2020 » et un projet de résolution intitulé « C. Le Fonds de roulement en 2020 », figurant dans le document GC(63)/2 ;
- au titre du point 12 de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(63)/COM.5/L.12 ;
- au titre du point 13 de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2020 », le projet de résolution figurant dans le document GC(63)/12 ;



**IAEA**

Agence internationale de l'énergie atomique  
*L'atome pour la paix et le développement*

**63<sup>E</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

---

- au titre du point 14 de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », le projet de résolution figurant dans le document GC(63)/COM.5/L.4 ;
- au titre du point 15 de l'ordre du jour « Sécurité nucléaire », le projet de résolution figurant dans le document GC(63)/COM.5/L.7 ;
- au titre du point 17 de l'ordre du jour « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », les projets de résolution figurant dans les documents GC(63)/COM.5/L.1, GC(63)/COM.5/L.2 et GC(63)/COM.5/L.3 ; et
- au titre du point 18 de l'ordre du jour, « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficiencia des garanties de l'Agence », le projet de résolution figurant dans le document GC(63)/COM.5/L.8.